

TRACEURS.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

LA BOÎTE À OUTILS DE L'AUDITEUR INTERNE.

Au terme de la formation, les participants :

- Connaissent le contexte et les exigences de l'évaluation en Établissement et Service Social et Médicosocial (ESSMS).
- Ont acquis les bases méthodologiques et l'indication de l'évaluation par traceur.
- La méthode du traceur est appliquée aux 3 traceurs que sont l'accompagné traceur, le traceur ciblé et l'audit système.
- Se sont approprié les grilles de recueil des données spécifiques aux différents traceurs, aux observations et à la consultation documentaire.
- Ont pu conduire une évaluation interne conformément à la procédure d'évaluation en ESSMS.
- Lors des investigations, ils ont identifié les points à améliorer (réponse [**NON**]) et formalisé les préconisations nécessaires.
- Le moment venu et en toute autonomie, pourront contribuer à l'évaluation interne en ESSMS.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE DÉTAILLÉ

La progression pédagogique est organisée en deux séquences pédagogiques déployées en deux journées consécutives :

1 - LES BASES MÉTHODOLOGIQUES

Matin du premier jour, une demi-journée.

- Rappel des bases de la démarche qualité, des principes de l'évaluation en ESSMS.
- Le référentiel d'évaluation et la procédure associée dont l'évaluation interne.

- Rappel du positionnement des différents traceurs déployé par les évaluateurs externes.
- Les grilles de recueil des données et leur exploitation.
- Les traceurs mis en oeuvre dans le cadre de l'évaluation interne.
- La méthode du traceur « pas-à-pas », de la préparation des entretiens et des investigations associées, du recueil des données, de l'évaluation des éléments spécifiques aux critères et de leur enregistrement.
- Les spécificités de chacun des traceurs seront étudiées comme l'investigation de l'expérience de la personne accompagnée (accompagné traceur), l'entretien avec les professionnels, les observations et la consultation documentaire.

3 TRACEURS

ESSMS
Évaluation par les traceurs, la boîte à outils de l'auditeur interne

3
Audit système

ADÉQUATION
V2020
SANTÉ



1
Accompagné traceur

2
Traceur ciblé

3600

2 - LA MISE EN SITUATION

Après-midi du premier jour et second jour, trois demi-journées.

Les participants s'approprient la méthode en étant mis en situation pratique pour les trois traceurs :

En fonction des besoins et de l'organisation de l'établissement, les auditeurs pourront assurer de vrais traceurs en rencontrant le patient, les professionnels, en assurant les observation requises et en consultant les documents identifiés dans les grilles.

- ACCOMPAGNÉ TRACEUR (après-midi du premier jour), réalisation pratique des entretiens avec le patient et l'équipe, de la consultation du dossier du patient et des observations pendant les entretiens.
- Le matin du second jour, TRACEUR CIBLÉ, réalisation des entretiens avec l'équipe et la gouvernance,

consultation d'autres documents et d'observations.

- L'après midi du second jour AUDIT SYSTÈME, réalisation des entretiens avec l'équipe et la gouvernance, et consultation d'autres documents.
- Les résultats de ces investigations et surtout les écarts résiduels (cotation [NON]) pourront faire l'objet de préconisations qui pourront être versés au plan d'actions correctives institutionnel.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports cognitifs pour la séquence 1 Les bases méthodologiques.
- Approche processus et présentation étape par étape du processus d'évaluation par traceur.
- Mise en situation pour la seconde séquence pédagogique, réalisation de l'investigation complète incluant la cotation des éléments d'évaluation et la formalisation de préconisations en cas de réponse **[NON]**.
- Enregistrement des données dans les grilles de recueil.

SUPPORTS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation animée de la méthode.
- Support de prise de notes structurées associé à la présentation pédagogique.
- Référentiel d'évaluation nationale.
- Grilles de recueil des données pour la mise en situation pratique.

PUBLIC

- Professionnels volontaires ou désignés pour animer et conduire l'évaluation interne.
- Membres des équipes de soins.
- Auditeurs internes, médecins, paramédicaux et médico-techniques.
- Référents ou correspondants qualité.
- Équipe qualité pour le soutien méthodologique ultérieur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Écoute et prise en compte des acquis des participants préalables à la formation.
 - Écoute et prise en compte des attentes des participants au début de la formation (principe du DPC).
 - Écoute active et continue des participants tout au long du programme et adaptation aux demandes exprimées.
 - Évaluation « à chaud » des acquis, de la satisfaction des participants et du commanditaire au terme de la formation.
-
- *Évaluation à 6 mois / 1 an, des acquis de la formation et de la mise en œuvre effective des méthodes et outils proposés.*

PRÉREQUIS

Être un acteur historique de la démarche qualité et avoir contribué à la dernière évaluation externe, est de nature à cautionner le caractère continu de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

- Adéquation Santé reçoit la demande des établissements pour la formation de ses personnels et de ses équipes dans tout les champs de la qualité, de la gestion des risques, de l'évaluation, et des droits des patients (secteur sanitaire) et des droits des personnes accompagnées (secteur social et médicosocial).
- Chaque demande est étudiée avec soin et fait l'objet d'un recueil des données précis et détaillé lors d'un échange téléphonique avec le commanditaire.

◦

Adéquation Santé n'est pas organisé pour répondre à la demande individuelle de formation (inter).

- Toute demande en ce sens sera orientée vers les organismes de formation proposant ce type de prestation.

OFFRE FORMELLE

- C'est sur la base des besoins recueillis qu'est établi le projet d'offre formelle constitué du programme pédagogique détaillé en séquences pédagogiques ainsi que la planification prévisionnelle (diagramme de Gantt) pour la mission de formation étendue dans le temps (supérieure à 3 jours).

- Cette première offre formelle pourra faire l'objet d'échanges complémentaires pour une adaptation fine aux besoins des stagiaires.

DEVIS ET TARIFICATION

- Le devis est établi sur la base du programme requis, du nombre de journées requises et des frais pédagogiques associés.
- La planification prévisionnelle est convenu avec l'établissement demandeur.
- L'offre présente une durée de validité de 90 jours, délai qui peut être prolongé sur demande.

CONVENTION DE FORMATION

- La signature "Bon pour accord" de l'offre formelle vaut bon de commande.
- La convention de formation est établie sur la base de l'offre acceptée et la planification de la mission est définitivement convenue.
- La formation peut être mise en place puis mise en oeuvre.

Siège social / Région sud
54 rue Saint Ferréol
13 001 Marseille

04 91 75 75 75



Région Nord
20/22 avenue du Général Sarrail
78 400 Chatou

contact@adequationsante.com